

L'esprit Canut



EDITION SPECIALE JOURNEES DU PATRIMOINE



« Nulle part plus que dans cette ville, il n'y eut de rêves utopistes » s'exclame l'historien Jules Michelet. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Le thème des Journées du Patrimoine « Solidarité et territoires » nous donne l'occasion d'évoquer un précurseur en la matière, Michel Marie-Derrion, négociant en soie et fondateur en 1835 de la première société coopérative de consommateurs « **le Commerce Véridique et Social** ».

Lyon, au 19ème siècle est une ville où les attentes en matière de justice et de fraternité sont immenses et les initiatives nombreuses. Le 28 juin 1828, le chef d'atelier Pierre Charnier va constituer une association - **le Devoir Mutuel** - pour saper les nombreux et ruineux abus dont nous étions victimes ».

Trois années plus tard, le 30 octobre 1831, les mêmes tisseurs vont faire paraître le premier numéro du journal « **l'Echo de la Fabrique** ».

Denis Bayon, universitaire, nous raconte ici l'histoire du Commerce Véridique et Social. Il nous en montre aujourd'hui les prolongements.

Fabrice

Le Commerce Véridique à Lyon, ou « l'étrange manière de faire commerce »

Le 24 juin 1835, au n°6 de la montée de la Grande Côte, le premier magasin de la première société coopérative de consommation connue en France et en Europe ouvre ses portes.

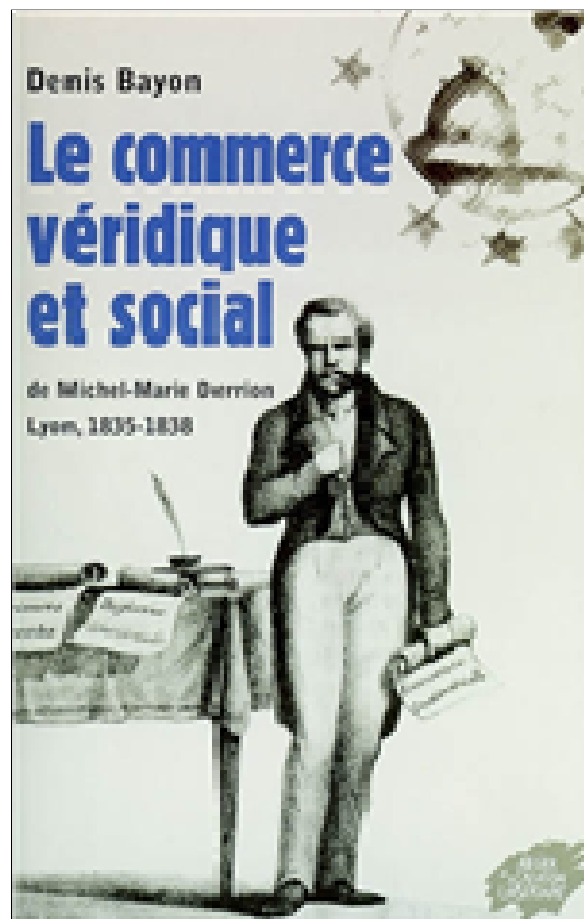
Un capital de 9 000 francs a été rassemblé par son créateur Michel Marie Derrion. Qui est-il et quelles sont ses ambitions ?

La progression de l'idée d'association au cœur des émeutes ouvrières

Né et vivant à la Croix-Rousse, Michel-Marie Derrion est alors âgé de 32 ans. Négociant en soie – il a repris l'affaire familiale – il est acquis aux idées de transformation sociale de Saint-Simon puis de Charles Fourier qui se propagent comme traînée de poudre dans la cité lyonnaise, et notamment dans le quartier canut. Les sociétés secrètes favorables à une remise en cause radicale de l'ordre économique et social existant se multiplient entre Rhône et Saône.

Association ! Le mot a alors une portée révolutionnaire. (Rappelons que la liberté d'association n'est pas reconnue). Car c'est grâce à l'association libre et égale des êtres humains que le régime de la libre concurrence sera abattu pour laisser place à l'harmonie universelle.

.../...



Que reprochent Derrion et ses amis au régime du « libre échange économique » alors en plein essor ? Comme négociant, Derrion est aux premières loges pour dénoncer la « concurrence malfaisante et oppressive » qui favorise la classe des commerçants vivant dans l'opulence et l'oisiveté grâce à leurs positions dominantes.

Le régime de « laissez-faire » est tenu pour responsable de spéculations incessantes, de cycles économiques extrêmement violents, de baisses brutales de salaires, du chômage et de la misère ouvrière et d'un endettement permanent et ruineux des ménages [Toute ressemblance avec des événements contemporains ne serait que pure coïncidence historique malencontreuse].

Face à une telle violence économique, les répliques populaires n'ont pas manqué. En février 1834 encore, une nouvelle baisse des salaires provoque une grève de 12000 ouvriers canuts qui dégénérera en émeute sanglante à l'origine de centaines de victimes ouvrières au mois d'avril.

Dans le bruit des fusillades, Derrion rédige son projet de « conquête pacifique de l'industrie par le Commerce Véridique ». Car l'heure est à l'expérimentation de nouvelles formes d'échange et d'association avec pour objectif ultime l'expropriation des propriétaires de capitaux.

La « guerre pacifique de notre émancipation industrielle »

Comment se dispenser d'avoir recours aux capitaux des capitalistes ? Derrion et les partisans de la solution associative répondent : par la conquête pacifique de l'industrie. Faute de pouvoir immédiatement créer des associations de production, Derrion imagine le montage suivant : créer une société avec apports de capitaux provenant de sa fortune personnelle ainsi que de celle d'amis partageant son idéal – notamment son ami Joseph Reynier. Un magasin de commerce est monté, vendant des produits courants (nourriture, vêtements...), de bonne qualité, payés au comptant et au prix du marché. Les bénéfices réalisés par les ventes sont répartis en quatre parts : rémunération des capitaux investis, rémunération du travail, fonds d'œuvres sociales (devant servir à garantir des pensions de retraites ou à favoriser l'investissement, la « conquête de l'industrie ») et ristourne aux consommateurs proportionnelle au montant des achats effectués. La transparence des opérations est garantie par la mise en place d'un « Comité de surveillance » élu par tous les participants à l'entreprise (capitalistes, salariés, consommateurs) qui produira régulièrement des rapports sur la « bonne marche des affaires ».

Le premier magasin porte l'enseigne explicite : « Au Commerce Véridique ». Cette « étrange manière de faire commerce », selon les termes d'un rapport de police, tranche en effet avec les pratiques usuelles en ce qu'elle bouleverse entièrement les droits accordés à la propriété du capital. Le contrôle de l'affaire est mis en œuvre démocratiquement par l'ensemble des parties prenantes, de façon non proportionnelle à la valeur des capitaux investis : « un homme / une femme, une voix ». L'opération ne repose toutefois nullement sur l'idée de sacrifice : les capitaux investis sont (faiblement) rémunérés, les consommateurs se voient attribuer une ristourne proportionnelle à leurs achats, les salariés sont intéressés aux bénéfices. L'association coopérative invite toutefois ses sociétaires à abandonner leurs avantages pour nourrir le fonds social afin d'assurer le versement de revenus de solidarité et de hâter la progression du Commerce Véridique en favorisant l'investissement.

Les avantages de l'association sur le commerce traditionnel semblent indéniables. Michel Derrion se fend même d'une lettre aux commerçants lyonnais où, après les avoir instruits des principes de la coopération et de son indéniable supériorité, il les invite à rejoindre de leur propre chef l'aventure avant de voir leurs affaires inévitablement péricliter... Car les ambitions du Commerce Véridique sont immenses : la conquête de proche en proche de toute l'industrie grâce à des pratiques coopératives. Ce que Derrion nomme la « guerre pacifique de notre émancipation industrielle ». Il envisage d'ailleurs la création rapide de fabriques qui alimenteront les magasins coopératifs.



.../...

Vie, mort et résurrection du Commerce Véridique

Les premiers mois de fonctionnement sont très satisfaisants, les rapports du « Comité de surveillance » en témoignent (ainsi que ceux du Préfet au Ministère de l'Intérieur...) Les personnalités engagées dans l'aventure sont toutes sous étroite surveillance policière mais l'expérience peut, semble-t-il, assez librement suivre son cours, le Code du commerce n'ayant pas prévu cette irruption de l'économie sociale et le Code pénal n'étant d'aucun recours pour y mettre fin. En novembre 1836, sept magasins « Véridiques » sont ouverts à Lyon et l'affaire est florissante. Derrion note qu'un des avantages indirects du « Commerce Véridique » est de concurrencer directement les commerçants traditionnels les obligeant ainsi à revoir tarifs et qualité des produits vendus.

Pourtant, au début de l'année 1838, il se voit toutefois dans l'obligation de liquider l'ensemble des magasins. Les raisons de l'échec sont sans doute multiples mais une d'entre elles est la terrible crise économique qui, partie d'un krach boursier en Angleterre en 1836, touche avec retard l'industrie en France. L'économie lyonnaise est durement affectée. De grandes maisons de négociants périclitent, des milliers d'ouvriers se trouvent sans ressource et les économies familiales mettent des années à se relever. Des erreurs de gestion ont-elles été commises dans ce contexte ? Nul ne le sait mais au

cours de l'année 1838 l'aventure de la première coopérative de consommateurs est terminée. Elle aura duré moins de trois ans. Derrion s'exile à Paris puis – mais c'est une autre histoire – à Rio de Janeiro où il meurt de fièvre jaune à 47 ans.

Le « Commerce Véridique » de Derrion n'est pas un feu de paille vite oublié. A la faveur de la révolution de 1848, certains de ses anciens compagnons se trouvent, avec d'autres, à l'origine d'une coopérative qui connaîtra un succès considérable, la Société des Travailleurs Unis qui financera bientôt plusieurs magasins de détail, une pâtisserie « avec fabrique de chocolat », deux boulangeries, deux écoles primaires et une « caisse des invalides du travail ». La coopérative innove par l'émission de « billets d'échanges ». Son poids est tel que d'autres commerçants lyonnais auraient accepté ces bons en paiement : une « monnaie coopérative » circule à la Croix-Rousse... Cette fois, il faudra toute la répression des policiers de l'empereur Napoléon III, auteur du coup d'Etat de décembre 1851 pour démanteler l'aventure coopérative.

Denis Bayon, Quimper, 3 septembre 2009

Expérimentation sociale, une suite sans fin...

Quel est l'intérêt pour aujourd'hui d'exhumer la tentative inaboutie d'un modeste commerçant et révolutionnaire lyonnais de bouleverser l'ordre oppressif des choses ? Le « Commerce Véridique » de Michel Derrion n'est qu'un des maillons de la longue chaîne des expérimentations économiques créées aujourd'hui à la Croix-Rousse, à Lyon et ailleurs dans le vaste monde : Systèmes d'Echange Local (SEL), Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), ventes directes de produits de communautés paysannes, coopératives d'achat, restaurants autogérés, coopératives de production, etc.

Toutes ont pour origine l'indignation et les rêves ; toutes partent de l'intimité des êtres, de leur refus de plier face à des impératifs extérieurs, des contraintes prétendument inéluctables qui devraient dicter notre conduite (« la mondialisation », « le système financier »...) En s'associant, chacun et chacune expérimente la possibilité d'aller au-delà de soi-même et de rendre possible, dans les difficultés et les échecs inhérents à toute forme d'action, des relations et des réalisations qui paraissaient *a priori* inaccessibles. Remettre en cause le monopole de la grande distribution, rencontrer des voisins chaleureux, travailler librement, etc. L'expérience dure un mois, trois ans ou dix ans. Elle a rendu des instants de vie plus intenses et elle ne meurt pas tant qu'elle fait retour sous d'autres formes et à d'autres moments, rappelant que l'indignation face à l'injustice et la lutte contre la domination sont de tous les temps et de tous les milieux.

Un Centre de ressources sur les alternatives sociales

Le CEDRATS (Centre de Documentation et de Recherche sur les Alternatives Sociales Michel-Marie Derrion) qui a ouvert ses portes au début de l'année 2006, souhaite mettre en avant l'histoire et l'actualité des alternatives sociales, qu'elles soient politiques, écologiques, culturelles et économiques. Son objectif est de rassembler des ressources documentaires sur tout ce qui relève des alternatives sociales. Ces dernières ne définissent pas un type d'alternatives touchant à la fois la vie quotidienne et des projets de société plus globaux.

Actuellement, le fonds documentaire de 140 m² répartis en deux salles de manence. Il est composé de plus de 2600 livres déjà catalogués, de nombreuses revues et ouvrages étant encore à répertorier. Ce fonds s'est créé en outre grâce à la donation des archives de la revue écologiste *Silence* de l'association *Economie et Humain* et de l'ex Bibliothèque du Tiers-Monde.

Le CEDRATS organise régulièrement des contacts avec d'autres centres de documentation et de recherche qu'ils soient issus d'institutions universitaires ou de collectifs militants. Le centre a ouvert ses portes à de nombreux groupes du quartier et aimerait enrichir son fonds sur l'histoire des canuts et des mouvements sociaux qui se sont développés à la Croix-Rousse de-



Comte de Saint-Simon
Philosophe français
1760/1825

taire est exposé dans un local d'environ 2600 titres de revues et environ 8000 revues et ouvrages étant encore à consulter. Le centre de documentation ainsi que du centre de documentation *nisme* et de l'ex Bibliothèque du Tiers-

ment des rencontres-débat et maintient des groupes du quartier et aimerait enrichir la documentation et de recherche qu'ils des mouvements sociaux qui se sont res ou de collectifs militants. Le centre puis le début du XIXe siècle.

Pour l'année prochaine le CEDRATS va organiser en collaboration avec la Bibliothèque municipale une exposition consacré à la presse alternative de Lyon et sa région de 1960 à 2010.

Enfin, le CEDRATS témoigne de l'importance de l'histoire dans les luttes sociales et politiques. Comprendre l'histoire permet en effet de voir la persistance des mouvements sociaux mais aussi comment ces luttes se transforment. Cette histoire, ou plutôt ces histoires (car elles sont plurielles), représentent un appui théorique, voir pratique vis-à-vis des différents engagements actuels.

Pour le CEDRATS
Mimmo Pucciarelli

Informations pratiques :
Horaires d'ouverture : jours ouvrables 14h30-19 h.
27 montée Saint-Sébastien
69001 Lyon
Tel 04 78 29 90 67

Bulletin d'adhésion 2009

Nom :
Prénom :
Adresse :
Email :

A retourner à « L'Esprit Canut » (Mairie du 4e)
133, Bd de la Croix Rousse - 69004 LYON
<http://lespritscanut.free.fr>

(joindre un chèque de 15 €)



L'Esprit Canut N° 13/09.2009
Journal trimestriel

Edité par l'association L'Esprit Canut
133, bd de la Croix-Rousse - Mairie du 4
09 51 48 49 86 - <http://lespritscanut.free.fr>
Directeur de publication : B. Warin
Impression : atelier recto/verso
N° Issn : 1950-9413